



NOVEMBRE
MOIS DE L'ESS

LE MOIS DE L'ESS 2017 :
PARTAGEONS NOS RICH'ESS !

Vous souhaitez vous inscrire dans la dynamique du Mois de l'ESS ? Faire connaître votre structure ?

Vous avez une idée d'événement ?

Faites-le nous savoir !
Consultez dès à présent le [Guide du participant](#)



Postulez jusqu'au 3 septembre pour LES PRIX ESS 2017 !

Vous êtes une entreprise de l'ESS ? Vous avez un modèle économique durable, un ancrage territorial fort, une capacité à innover et à impacter durablement la société ?

Plus d'informations [ici](#)

**POUR FAIRE VIVRE CETTE
LETTRE,
N'HÉSITEZ PAS À NOUS
PROPOSER DES ARTICLES**



02.62.21.50.60

ENSEMBLE

POUR UNE RÉUNION SOCIALE ET SOLIDAIRE

LA LETTRE MENSUELLE DE LA
CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DE LA RÉUNION

Faire un geste citoyen et responsable grâce à l'insertion

L'ADRIE (Association pour le Développement des Ressourceries, l'Insertion et l'Environnement) a depuis sa création fin 2014 un seul objectif : Favoriser le lien social et proposer des parcours d'accompagnement vers l'emploi durable en y associant protection environnementale et développement économique. A travers ses deux projets phares, la Ressourcerie Léla œuvrant dans l'économie circulaire et son pôle numérique qui vise à lutter contre la fracture numérique, l'association souhaite impulser des comportements à la fois responsables et solidaires à La Réunion.



(Re)concilier Economie et Utilité sociale

Permettre aux personnes les plus fragiles d'acheter des biens de première nécessité à prix réduits, et à celles qui n'ont pas accès à la société de l'information de bénéficier de matériel informatique et de formations dans le champ du numérique afin de les (re)insérer dans la société, telles sont les finalités de l'ADRIE. Acteur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et particulièrement Structure d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE), l'association doit concilier performance économique et projet social pour lutter contre le chômage et les exclusions.

Dès lors, elle agit à deux niveaux. Premièrement, la Ressourcerie Léla a pour mission de détourner les déchets de l'enfouissement et de leur donner une seconde vie. En tant que membre du Réseau des ressourceries, elle collecte les déchets (électriques, électroniques et ameublement), les valorise par le réemploi et la réutilisation avant de les redistribuer via la vente d'objets. Forte de ses 20 salariés en CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion) répartis sur deux sites (de La Mare à Sainte-Marie et de Bras Fusil à Saint-Benoit), la Ressourcerie participe à la structuration de la filière verte dans ces territoires. Deuxièmement, l'ADRIE investit le champ du digital avec sa Fabrick Numérique. A travers un Atelier Chantier d'Insertion (ACI), elle mène diverses actions en faveur de « l'e-inclusion ». Elle propose depuis début juin, en partenariat avec la Ville de Saint Denis

et Simplon Réunion, une formation gratuite de développeur web labellisée "Grande Ecole du Numérique", à destination de 16 demandeurs d'emploi issus des quartiers prioritaires. De même, l'ADRIE prépare un projet de « switch numérique » pour lequel elle a été lauréate de l'appel à projet ESS Outre-mer 2017 et qui consiste à rendre accessibles des savoirs et savoir-faire numériques à des populations fragilisées ainsi qu'aux structures de l'ESS.

(Re)concilier Economie et Responsabilité

L'ADRIE souhaite à terme changer les mentalités et les comportements à la fois des organismes publics/privés et des particuliers afin de les rendre plus (éco)citoyens et responsables.

Cette responsabilité est multiple. D'une part, l'association mène des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable en partenariat avec des écoles, des bailleurs sociaux, des collectivités territoriales, et d'autres acteurs de l'ESS afin de sensibiliser tous les publics à la réduction des déchets. D'autre part, l'ADRIE encourage aussi bien les acteurs publics et les entreprises de faire le choix de la RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) via notamment une politique d'achats responsables. L'association est de plus en plus sollicitée par des collectivités, des structures du secteur privé-ESS et hors ESS- pour de la prestation de service (gestion des déchets) et l'achat de biens (équipements à base d'objets récupérés).

Fortement soutenue par les fonds publics (de l'Etat, la Région, les intercommunalités et les communes), l'ADRIE envisage de développer son offre de service afin de pérenniser son activité et de renforcer la dynamique de coopération et de mutualisation avec les partenaires. Elle prévoit ainsi l'ouverture d'un lieu d'exposition et de vente de ses produits début 2018 à La Mare.

Vos impressions en tant qu'entreprise marraine du projet ESPER/OCCE/CRESS « [Le Patron... c'est NOUS !](#) » ?

« ça m'a fait du bien en tant qu'acteur de l'ESS de voir des jeunes et une équipe pédagogique comprendre les valeurs de l'ESS. Il faut partir chez les petits car faire parler de l'ESS à des jeunes c'est positif pour changer les choses.»

Voir la vidéo réalisée par la classe : [ici](#)

Contact :

Axel NAILLET, Chargé de mission
axelnt@gmail.com, 0692 95 33 26
<https://www.facebook.com/La-Ressourcerie-LéLa-ADRIE>



LE COIN DU NET EN S@VOIR

GUIDE PRATIQUE POUR LES ASSOCIATIONS DE LA MAIF

La plateforme propose :
- un éclairage sur les questions juridiques et sociales liées au fonctionnement des associations ou des collectivités
- des informations pratiques.
Ex: comment demander une subvention, organiser une manifestation etc.

DataAsso

Vous souhaitez découvrir les associations de votre ville sur une carte géolocalisée ? Réalisé avec des partenaires publics et privés, le site vise à **présenter les associations Loi 1901** en France et favoriser une **meilleure connaissance de la vie associative** grâce à son observatoire.

CRESS DE LA
RÉUNION

61 BOULEVARD DE LA
TRINITE
97400 ST-DENIS

TÉL :
0262 21 50 60

TELECOPIE
0262 21 50 61

MESSAGERIE
CONTACT@CRESS-
REUNION.COM

Avec la participation de :



Cette lettre d'information est cofinancée par le Fonds Social Européen dans le cadre du Programme National « Emploi et Inclusion ».

EVOLUTION DES OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES DES ASSOCIATIONS

Le décret n° 2017-908 du 6 mai 2017 portant diverses dispositions relatives au régime juridique des associations fait suite à l'ordonnance du 23 juillet 2015 portant simplification du régime des associations et des fondations, des fonds de dotation et des organismes faisant appel public à la générosité.

Les principales modifications concernent les **conditions d'agrément des associations** et la **déclaration préalable concernant l'appel à la générosité publique**.

Lire les précisions du Mouvement associatif : [ici](#)

Lire le décret : [ici](#)

La MAIF : Un engagement militant et sociétal

La MAIF (Mutuelle d'Assurance des Instituteurs de France) est connue pour son discours militant qui promeut depuis ses origines les valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) aussi bien en termes d'humanisme que de gouvernance démocratique. C'est donc tout naturellement qu'elle a été l'une des pionnières en matière de **Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)** et a su montrer la nécessité des entreprises de l'ESS de s'inscrire pleinement dans cette dynamique. La MAIF à La Réunion décline localement une politique nationale forte de maximisation de l'impact positif aussi bien sur l'environnement que la société dans son ensemble, et ce dans un souci d'évolution constante.

Une démarche globale et transversale

Depuis 2003, la MAIF est le fer de lance de la RSO dans l'ESS. Son engagement sociétal est exemplaire pour sa **transversalité, à la fois interne et externe**.

La RSO concerne avant tout le **fonctionnement et l'organisation** même de la mutuelle. 5,25% de la masse salariale consacrés à la formation (contre une obligation légale de 1,6%), près de 5,5% de salariés handicapés, contrat de génération en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes, charte de la parentalité... Autant d'exemples qui illustrent une **politique sociale visant à l'amélioration de la formation, la qualité de vie au travail et la lutte contre les discriminations**. Son **positionnement écoresponsable** de minimisation de l'empreinte écologique fait aussi partie intégrante du fonctionnement. Enfin, le discours militant se concrétise par une **démarche d'achats et d'investissements socialement responsables**, privilégiant des partenaires partageant ses valeurs telles que les structures de l'ESS, et qui soutient le développement de ces entreprises grâce à la filiale MAIF investissement social et solidaire.

L'offre à destination de ses sociétaires répond également aux exigences de **responsabilité sociétale**. Acteur engagé de l'ESS, la MAIF place l'homme au cœur de ses contrats d'assurance en proposant des prestations non pas uniquement pécuniaires mais aussi en nature, comme par exemple l'aide à domicile et la prise en compte du handicap. En matière environnementale, elle offre des garanties supplémentaires en faveur de l'habitat durable et des énergies renouvelables, et encourage l'application des 3R (réduire, réutiliser, recycler) par ses partenaires. Par ailleurs, elle **promeut l'épargne responsable et solidaire** qui alimente le Fonds solidaire MAIF destiné à soutenir diverses associations.

La MAIF joue enfin un **rôle citoyen** en proposant des solutions aux enjeux actuels, en particulier **l'éducation par tous et pour tous**, la prise en compte du **handicap** ou encore la **prévention** face aux risques. Cet engagement actif se traduit par exemple par le financement d'initiatives éducatives innovantes avec le **Fonds MAIF pour l'Education**.



L'engagement sociétal : une amélioration continue

La MAIF a compris dès le départ l'importance de constamment faire évoluer sa politique RSO pour répondre voire même dépasser les exigences réglementaires.

Ceci passe premièrement par l'**étape d'évaluation**. Les actions sont nombreuses : création d'un observatoire du climat social permettant les remontées des indicateurs de satisfaction ou insatisfaction des salariés, d'une commission de la qualité des conditions de travail favorisant le dialogue social, réalisation de bilans carbone® de ses activités, rapport annuel détaillé de la démarche ISR (Investissement Socialement Responsable) etc.

Deuxièmement, la MAIF place la **sensibilisation au cœur de son engagement pour favoriser l'es-saimage des bonnes pratiques**. Dès lors, un réseau de salariés et militants « relais développement durable » agissent en interne à la MAIF et vers l'extérieur.

Dernièrement, **l'innovation est mise au service de la RSO**. Que ce soit via des solutions numériques, le soutien à la recherche pour mieux prévenir les risques et améliorer la qualité de vie pour tous avec la Fondation MAIF, ou encore la promotion du partage et de l'économie collaborative (covoiturage, cohabitation etc.), la MAIF a toujours su investir de nouveaux champs. C'est ainsi que l'engagement militant et sociétal prépare l'avenir.

Contact :

Claudine DONZ, Délégation MAIF 974
0262 20 54 59, claudine.donz@maif.fr
www.maif.fr